

Protocole de chauffage pour Chape fluide à base de ciment weber floor 4344

Produit

weber floor 4344

CTF C25-F5

Maîtrise d'ouvrage : _____ **Réalisation :** _____

Local/étage : _____ **Architecte/direction des travaux :** _____

Chapiste : _____ **Chauffagiste :** _____

Épaisseur de la chape : minimum mm maximum mm

Informations générales

Nous sommes ravis que vous ayez choisi une weber floor 4344. Pour un séchage rapide et sans délai, des conditions adéquates en termes de climat et de technique de construction sont nécessaires (température, humidité de l'air, circulation d'air, épaisseur de pose). Veuillez noter que pour un séchage rapide des chapes, une puissance thermique d'environ 80 - 100 Watt par mètre carré est nécessaire.

Attention

Un séchage soigneux et quand même rapide des chapes n'est possible que si :

- les conduites de chauffage sont positionnées de façon régulière et sur toute la surface,
- la température de départ est augmentée le plus régulièrement possible,
- suffisamment d'énergie thermique est fournie, afin que la température de départ et de retour et ainsi la surface de la chape soient assez élevées (l'évaporation de l'eau refroidit les éléments de construction humides). Lorsque l'air extérieur est chaud et humide (en été), le point de rosée peut se trouver sur la chape (condensation),
- la vitesse d'écoulement de l'eau chaude dans les conduites de chauffage est suffisante (environ 2 l/min),
- aucun abaissement nocturne du chauffage n'est programmé,
- l'épaisseur de la chape est régulière et pas trop élevée,
- l'aération est suffisante:

| | | |
|--|-------------------------------|-----------|
| ➤ Taux de renouvellement de l'air par fenêtre en position basculée par heure | sans ventilation transversale | 0.8 - 2.5 |
| | avec ventilation transversale | 2 – 4 |
| ➤ Taux de renouvellement de l'air par fenêtre grande ouverte par heure | sans ventilation transversale | 9 – 15 |
| | avec ventilation transversale | > 20 |

Informations importantes

- Plus la chape est épaisse, plus le séchage est long. Pour une couche deux fois plus épaisse, un temps de séchage quatre fois plus long est nécessaire.
- Plus la température de départ est basse, plus le séchage est long.
- Plus l'humidité de l'air est élevée, plus le séchage est long. L'humidité de l'air devrait être de env. 50 - 60 % à partir du 7ème jour. Pour les chapes non chauffées, il faut réduire l'humidité de l'air à 50 - 60 % avec un déshumidificateur d'air.

Le réchauffement, en plus de permettre une recouvrabilité rapide, sert aussi à abaisser la tension de la chape. Pour ce faire, respectez la fiche KBS «conditions spéciales pour les chapes chauffantes» sur notre site web www.kbs-ag.ch ou en utilisant le code QR :



Procédure lors du séchage de la chape fluide à base de ciment weber floor 4344

weber floor 4344 peuvent être réchauffées à maximum 50 °C et les écarts de température à l'intérieur d'une même zone ne peuvent pas dépasser 5 °C. La température ambiante doit être maintenue entre 5 °C et 30 °C jusqu'à ce que la chape soit recouvrable. L'humidité de l'air ne peut pas descendre en-dessous de 50 % lors des 7 premiers jours suivant la pose de la chape.

| | Mesure | Durée | Date | Signatur |
|--|---|-------------------|------|----------|
| Jour 1 (la pose) | Protéger du soleil et des courants d'air. En cas de risque de gel lors de la pose de la chape, le chauffage au sol peut être mis en route avec une température de départ de 20 °C. Dans ce cas, maintenir le chauffage au sol avec une température de départ de 20 °C jusqu'au 7ème jour. | | | |
| Jour 2 – 4 | Protéger contre les courants d'air et le soleil. Aérer transversalement 2 à 3 fois brièvement (ouvrir toutes les fenêtres pendant 10 à 15 minutes env.). | | | |
| Jour 5 jusqu'à la maturité de pose | • Une aération transversale 3 à 4 fois par jour (ouvrir toutes les fenêtres pendant plus de 30 minutes). | | | |
| Jour 8 | Début du chauffage avec une température de départ de 25 °C ou augmentation de la température de départ pour atteindre 25 °C | 1 jour | | |
| Jour 9 | Augmentation de la température de départ pour atteindre 30 °C. | 1 jour | | |
| Jour 10 | Augmentation de la température de départ pour atteindre 35 °C. | 1 jour | | |
| Jour 11 | Augmentation de la température de départ pour atteindre 40 °C. | 1 jour | | |
| Jour 12 | Augmentation de la température de départ pour atteindre 45 °C. | 1 jour | | |
| À partir du jour 13 | Maintenir le chauffage au sol à une température de départ de 45 °C, jusqu'à ce que la chape soit recouvrable. | env. 7 – 10 jours | | |
| Lorsque la maturité de pose est atteinte | Réduire la température de départ de 10 °C par jour | | | |

Contrôle de la température

| Jour | T _{de départ} | Atteinte? | T _{de départ eff.} °C | T _{de retour} °C | Humidité de l'air % rLF | Visa |
|------|------------------------|---|--------------------------------|---------------------------|-------------------------|-------|
| 8 | 25 °C | Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> | °C | °C | % rLF | |
| 9 | 30 °C | Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> | °C | °C | % rLF | |
| 10 | 35 °C | Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> | °C | °C | % rLF | |
| 11 | 40 °C | Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> | °C | °C | % rLF | |
| 12 | 45 °C | Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> | °C | °C | % rLF | |
| 17 | 45 °C | Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> | °C | °C | % rLF | |
| 21 | 45 °C | Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> | °C | °C | % rLF | |

Si une température de départ de 45 °C ne peut pas être atteinte, des temps de séchage plus longs sont à prévoir.

Après le séchage qui permet que la chape soit recouvrable

Le programme de construction doit être conçu de sorte que le chauffage au sol puisse être mis en service avant la pose du revêtement de sol. Avant la pose des revêtements de sol, il faut chauffer au moins une fois jusqu'à atteindre la température de fonctionnement maximale. Le maître d'ouvrage doit surveiller la mise en service du chauffage au sol et le chauffage de la chape et établir un rapport conformément à la norme SIA 118/251:2008. Le rapport, signé, doit être remis au poseur du revêtement supérieur.

